

**Bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat
Fonds de recherche du Québec – Secteur Santé
Automne 2024 - Concours 2025-2026**

ORGANISME :	Fonds de recherche du Québec – Secteur Santé <ul style="list-style-type: none"> • Domaine de la santé humaine
CONCOURS :	<ul style="list-style-type: none"> • Bourses de maîtrise en santé à la recherche ou bourses de réintégration en santé à la maîtrise en recherche • Bourses doctorales en santé à la recherche ou bourses de réintégration en santé au doctorat en recherche • Bourses de maîtrise pour les personnes étudiantes en médecine (M.D. - M. Sc.) • Bourses doctorales pour les personnes étudiantes en médecine (M.D. - Ph. D.) • Bourses de maîtrise pour les personnes détentrices d'un diplôme professionnel • Bourses doctorales pour les personnes détentrices d'un diplôme professionnel • Bourses postdoctorales
MONTANTS :	<ul style="list-style-type: none"> • Bourses de maîtrise en santé : 20 000 \$ / an (2 ans) • Bourses doctorales en santé : 25 000 \$ / an (4 ans) • Bourses de maîtrise pour les personnes étudiantes en médecine : 20 000 \$ / an (2 ans) • Bourses doctorales pour les personnes étudiantes en médecine : 25 000 \$ / an (3 ans) • Bourses de maîtrise pour les personnes détentrices d'un diplôme professionnel : Maximum variant de 25 024 \$ à 39 323 \$ / an (2 ans) • Bourses doctorales pour les personnes détentrices d'un diplôme professionnel : Maximum variant de 25 024 \$ à 39 323 \$ / an (4 ans) • Bourses postdoctorales 45 000\$ / an (2 ans)
DATES LIMITES :	3 octobre 2024, 16 h (EST) - Maîtrise et doctorat 8 octobre 2024, 16 h (EST) - Postdoctorat
RÉSULTATS :	Avril 2025
CITOYENNETÉ :	Les personnes citoyennes canadiennes, les personnes résidentes permanentes et personnes étudiantes internationales (sous certaines conditions) sont admissibles.
NOUVEAUTÉ	Pour les personnes étudiantes hors Québec : des modifications ont été apportées. Veuillez vous référer aux conditions d'admissibilité de la bourse et au supplément pour la formation à l'extérieur du Québec. Également, les Règles générales communes sont aussi disponibles.

Bourses en santé à la maîtrise volet régulier (BF1) ou volet réintégration (BFRM) ainsi que les bourses de doctorat volet régulier (BF2) et volet réintégration (BFRD) : Ce programme vise à soutenir les personnes étudiantes qui désirent acquérir ou réintégrer une formation en recherche (avec mémoire ou thèse) en santé dans le cadre d'un programme universitaire de maîtrise ou de doctorat.

Bourses en médecine à la maîtrise (BF5) et de doctorat (BF6) : Ce programme s'adresse aux personnes étudiantes en médecine qui se destinent à une carrière conjointe en recherche et en pratique médicale. Il vise à leur permettre de poursuivre en parallèle à leurs études médicales une formation en recherche sanctionnée par une maîtrise ou un doctorat (avec mémoire ou thèse).

Bourses à la maîtrise pour les personnes détentrices d'un diplôme professionnel volet régulier (BF3) et pour les personnes détentrices d'un diplôme professionnel volet réintégration (BFRMP) : Ce programme vise à encourager les personnes professionnelles dans le domaine de la santé à acquérir une formation en recherche (avec mémoire) dans le cadre d'un programme universitaire de maîtrise.

Bourses doctorales pour les personnes détentrices d'un diplôme professionnel volet régulier (BF4) et pour les personnes détentrices d'un diplôme professionnel volet réintégration (BFRDP) : Ce programme vise à encourager

les personnes professionnelles dans le domaine de la santé à acquérir une formation en recherche (avec thèse) dans le cadre d'un programme universitaire de doctorat. Les personnes candidates doivent prévoir consacrer 75 % de leur temps aux activités de recherche.

Bourses postdoctorales (BF7) : S'adressent aux personnes ayant obtenu un diplôme de doctorat depuis moins de 2 ans ou avoir procédé au dépôt de sa thèse au plus tard le 1^{er} mars 2026

Pour toutes les informations concernant les bourses ainsi que pour effectuer votre demande sur le site du FRQ, Secteur Santé, vous devez vous rendre aux liens suivants :

[Bourses à la maîtrise en santé](#)

[Bourses doctorales en santé](#)

[Bourses à la maîtrise pour les étudiants en médecine \(M.D. - M. Sc.\)](#)

[Bourses doctorales pour les étudiants en médecine \(M.D. - Ph. D.\)](#)

[Bourses à la maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel](#)

[Bourses doctorales pour les détenteurs d'un diplôme professionnel](#)

[Bourses postdoctorales](#)

À NOTER :

- Les relevés de notes officiels requis pour la candidature doivent être **numérisés en format PDF** et attachés au formulaire de demande. *Tout autre format électronique de relevé de notes joint à la candidature sera automatiquement rejeté par le système de l'organisme et ne pourra être consulté.*
- Il est de l'entière responsabilité de la personne candidate de choisir le bon programme de financement et le bon formulaire selon le Fonds approprié, en se référant à la liste des domaines de recherche de chaque Fonds : [domaines du FRQ, Secteur Santé](#)

Pour toute question ou information supplémentaire, communiquez avec le FRQ, Secteur Santé :

- **Bourses à la maîtrise en santé**
- **Bourses à la maîtrise pour les étudiantes et étudiants en médecine (M.D. - M. Sc.)**
- **Bourses à la maîtrise pour les détentrices et détenteurs d'un diplôme professionnel**
M^{me} Nancy Ronco
Responsable de programmes
boursesm.sante@frq.gouv.qc.ca
- **Bourses doctorales en santé**
- **Bourses doctorales pour les étudiantes et étudiants en médecine (M.D. - Ph. D.)**
- **Bourses doctorales pour les détentrices et détenteurs d'un diplôme professionnel**
M^{me} Jessica Hervé
Responsable de programmes
boursesdoc.sante@frq.gouv.qc.ca
- **Bourses postdoctorales**
M^{me} Geneviève Dorion
Responsable de programmes et conseillère à la valorisation
boursespdoc.sante@frq.gouv.qc.ca



BESOIN D'AIDE DANS LA
PRÉPARATION DE TA
DEMANDE DE BOURSE
CRSH, CRSNG, IRSC OU FRQ ?

Une personne étudiante boursière
est disponible pour t'aider gratuitement
dans tes démarches !

- **CONSULTATION POUR UN SOUTIEN PERSONNALISÉ**
- **RÉVISION DES DOCUMENTS AVANT DÉPÔT**



*Services réservés aux personnes étudiantes en maîtrise ou au doctorat, dans un programme de type recherche